Année académique 2022 - 2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEIM1B01PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Nathalie MICHIELS** (nathalie.michiels@helha.be) Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Aurélie DE HERTOGH (aurelie.de.hertogh@helha.be) Manon DECOURTY (decourtym@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Audrey GERARD (audrey.gerard@helha.be) David GORET (david.goret@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) HELHa Campus Mons **Céline DOCHY** (dochyc@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies **Kim LARSILLE** (kim.larsille@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Delphine NICOLAY (nicolayd@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Céline DEPREZ** (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération		160	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professsionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

I. Dans les situtations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...).(1.3.)
II. Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).(2.1.)
III. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.).
IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.(7.1.)
V. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversifiation et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)
VI. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.(4.3.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	0
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	50
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Intégrés dans cette unité, les cours d'ateliers de formation professionnelle et d'activités interdisciplinaires donnent les outils nécessaires pour mobiliser, combiner et intégrer les différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques ; le cours d'identité permet de travailler sur la posture juste de l'enseignant ; les stages permettent d'observer le futur métier et de se confronter à la pratique de celui-ci. Tous ces AA sont donc en lien avec les situations professionnelles à venir.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	6_PEIM1B01PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Lucrezia DI LEO** (lucrezia.di.leo@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les activités interdisciplinaires offrent aux étudiants un soutien supplémentaire dans le cadre de leurs stages pédagogiques (préparation du stage, production de leçons, manipulation du PIASC, mise en œuvre de dispositifs pédagogiques abordés lors des cours...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les activités interdisciplinaires poursuivent l'objectif suivant :
- Proposer aux étudiants un soutien supplémentaire dans le cadre de leurs stages pédagogiques (appropriation du canevas de préparation, production de leçons, manipulation du PIASC, maîtrise de la matière à enseigner, mise en œuvre de dispositifs pédagogiques abordés lors des
cours...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir rubrique « Présentation »

Démarches d'apprentissage

L'étudiant(e) travaille en autonomie mais également en groupe et sur le terrain professionnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une démarche d'évaluation formative est mise en place sous la forme d'échanges.

Sources et références

- Boîte à outils pour bien préparer une leçon
- Livres, albums et / ou manuels scolaires

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les activités d'apprentissage de ce cours seront évaluées régulièrement de façon formative.

Des traces de ces activités seront à insérer dans un travail en juin. Les modalités seront énoncées aux cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.
Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :
- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEIM1B01PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie MICHIELS** (nathalie.michiels@helha.be) Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) Aurélie DE HERTOGH (aurelie.de.hertogh@helha.be) Manon DECOURTY (decourtym@helha.be) Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) Audrey GERARD (audrey.gerard@helha.be) David GORET (david.goret@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours comprend quatre partenaires : les ateliers visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec

- des professionnels du terrain,
- les professeurs didacticiens de l'Ecole Normale,
- les psychopédagogues
- le maitre de formation professionelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les aprprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Observer et vivre la réalité pédagogique dans les classes primaires
- Exploiter en classe et échanger ses expériences de manière réflexive
- Participer activement à des ateliers et élaborer des activités concrètes
- Préparer pratiquement des leçons à donner en stage de manière réflexive
- Mettre en oeuvre certains modèles de coenseignement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Observation et cotitulariat
Activités pratiques et prise de distance
Analyse et réflexion pratique
Préparations et émergence de compétences méthodologiques

Démarches d'apprentissage

L'étudiant(e) travaille en autonomie mais également en binôme, en groupe en classe et sur le terrain professionnel.

Utilisation de supports favorisant les différents profils d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...)

Sources et références

Progammes du SEGEC
Recueil de leçons
Journal de classe de l'instit (fascicule d'aide à la préparation de leçons)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Apports théoriques et mises en pratique (leçons modèles)

Recueil de leçons

Journal de classe de l'instit (fascicule d'aide à la préparation de leçons)

Nombruex outils pratiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les activités d'apprentissage de ce cours seront évaluées régulièrement de façon sommative et formative : préparations des essais, traces des activités prestées, ...

Des traces de ces activités seront à insérer dans un travail en juin. Les modalités seront énoncées aux cours.

La présence à cette activité d'apprentissage est obligatoire à 80% pour que celle-ci soit évaluée. Dans le cas contraire, l'étudiant sera sanctionné d'un PP dans son relevé de notes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

L’évaluation de cette UE s’établit sur base d’un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l’acquisition des acquis d'apprentissage.
Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l’issue de cette analyse, il ressort que :
- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l’AA correspondante n’a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l’AA correspondante n’a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEIM1B01PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie MICHIELS** (nathalie.michiels@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les stages visent la préparation de l'étudiant d'un point de vue méthodologique et didactique à mener une activité d'apprentissage adaptée aux élèves de la classe. Les étudiants ont ainsi un contact avec le terrain afin de tester leur engagement et construire un projet de formation valide. Les stages s'effectuent dans des établissements choisis par l'étudiant(e) (liste des accords de collaboration).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans un premier temps, chaque étudiant effectue des périodes d'essai. Il doit assister aux heures de cours données par le maître de stage et l'aider dans sa classe. Avec l'accord du titulaire de classe, l'étudiant peut assister l'enseignant dans certaines tâches : l'encadrement d'un sous-groupe lors d'une séance d'exercices, une aide à la correction, une recherche d'information, une préparation d'excursion... Tâches pour lesquelles l'étudiant a été minutieusement préparé.

Dans un deuxième temps, chaque étudiant doit élaborer et mettre en pratique des périodes de cours préparées avec l'aide du titulaire du cours, des psychopédagogues, des didacticiens et des maîtres de formation pratique.
Voir R.O.I. et Vade mecum des stages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir R.O.I. et Vade mecum des stages

Démarches d'apprentissage

Lors des stages, l'étudiant établit les liens avec tous les éléments théoriques et pratiques étudiés et discutés lors des cours d'identité et dossier de l'enseignant, d'AFP et des différents cours de branche. Il prépare et réalise des activités d'apprentissage sous la guidance du maitre de stage et des enseignants de la Haute Ecole.

Voir R.O.I et Vade mecum des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide individuelle en fonction des besoins de l'étudiant

Sources et références

Programmes du SEGEC
Recueil de leçons

Journal de classe de l'instit (fascicule lié à la préapration de leçons)

Supports en ligne
Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Consignes remises par le psychopédagogue et des didacticiens.
Eléments théoriques et pratiques dégagés lors des cours d'identité et dossier de l'enseignant et des cours d'AFP.
Personnes ressources : enseignants de l'école de stage, maîtres de formation pratique et professionnelle, didacticiens, psychopédagogues.

4. Modalités d'évaluation

Principe
La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.
Évaluation de chaque stage par le conseil de classe.
Évaluation formative tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences.
L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se positionne à la fois sur la progression de l'étudiant ainsi que sur l'atteinte des compétences attendues en fin de formation, sous la forme d'une cote ... / 20 établie par le jury des professeurs. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribué une cote inférieure à 10/20.
Les détails du processus d'évaluation des stages figurent dans un descriptif remis aux étudiants et disponible sur la plateforme ConnectED.

Le stage vaut pour 30% de l'UE.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires
L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.
Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :
- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEIM1B01PPD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie MICHIELS** (nathalie.michiels@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant à prendre conscience de son identité de futur enseignant, à réfléchir à sa posture d'enseignant ainsi qu'à son évolution et à appliquer le code de déontologie

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable sur son terrain professionnel de :
- Mûrir une réflexion sur le parcours professionnel et le parcours de formation
- Faire évoluer sa représentation d'instituteur primaire
- Prendre conscience des compétences à développer et de sa motivation à exercer cette profession
- Définir un code déontologique à appliquer lors des stages

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'analyse des représentations sur la profession d'instituteur (rôles, compétences, stéréotypes, préjugés…)
Les compétences à développer lors de la formation en vue de l'entrée dans le métier
Le rôle du stagiaire (approche déontologique)

Démarches d'apprentissage

L'étudiant(e) travaille en autonomie mais également en groupe en classe et sur le terrain professionnel .

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi des étudiants de manière formative dans une évolution progressive des attendus de fin de cours (syllabus).

Utilisation de supports favorisant les différents profils d'apprentissage.

Proposition d'un cheminement afin de guider au mieux (cf. syllabus)

Sources et références

Différents supports, courts extraits de livres, ...
Documents internet et vidéo

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus
Powerpoint
vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les activités d'apprentissage de ce cours seront évaluées régulièrement de façon formative. Les traces de ces activités seront à insérer dans un **portfolio** en juin. Les modalités seront énoncées aux cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.
Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :
- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).